EDITION D'HIER SOIR.

MORT DE THOMAS SLIDELL.— Le *New York Herald* du 23 avril contient l'avis du décès suivant : "Décédé à sa résidence à Newport Rhode Island, le mercredi 20 avril, Thomas Slidell, ancien président de la Cour Suprême de la Louisiane, à l'âge de 59 ans."

Le défunt était frère de l'ex-sénateur Slidell, et de feu le capitaine Slidell-MacKenzie, de la marine des Etats Unis. Il avait quitté la Nlle-Orléans il y a une dizaine d'années et s'était retiré dans la vie privée par suite d'une maladie qui le força à renoncer aux affaires et à la vie publique.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 22 avril 1864.

Toute la séance de la chambre a été consacrée aujourd'hui au bill de taxe. Ce bill est fort avancé. Les deux côtés de la Chambre ont travaillé d'une manière recommandable, et nulle opposition factieuse ne s'est manifestée contre aucune des sections ou clauses. L'opposition dit qu'elle est décidée à montrer qu'elle ne veut pas paralyser l'administration, mais qu'elle est disposée au contraire à soutenir le crédit du gouvernement en imposant sur tous les articles une taxe aussi forte que possible.

Ce soir les droits sur le fer ont été doublés, comparativement aux droits proposés par le comité des voies et moyens. L'intérêt des maîtres de forges a été habilement représenté par Thaddeus Stevens et d'autres, qui ont soutenu que cet intérêt ne pourrait supporter sans inconvénient une taxe supérieure à celle recommandée par le comité ; mais la majorité n'a pas acquiescé et a agi en conséquence. La délégation de la Pennsylvanie, à l'exception de Mr Scofield, a voté contre toute augmentation de droits.

On a fait une tentative de réduire la taxe sur l'huile de charbon ou le petrole, mais sans succès. Cette taxe a été portée à 5 p 0/0 au dessus des limites du comité.

On ne discute pas beaucoup, les discours étant limités à cinq minutes et toutes les fois que le débat s'égare le comité a soin de le clore promptement. M Morrill, du Vermont, qui s'est chargé du bill, manœuvre habilement et de manière à ne donner lieu à aucune opposition ou à aucun débat inutile.

On croit que le bill sera adopté mardi ou mercredi de la semaine prochaine et si le sénat travaille avec autant de zèle et avec une aussi bonne envie d'épargner le temps que la Chambre, le bill sera devenu loi d'ici à dix jours.

Les souscriptions à l'emprunt des 10 40, annoncées aujourd'hui au département du trésor, s'élèvent à $795,000.

Des livres de souscription ont été ouverts aujourd'hui à la maison de Stewart & Cie, pour un établissement intitulé : " Le crédit mobilier d'Amérique " avec un capital de 10 millions de piastres, sous la direction des principaux capitalistes de New York, Boston et Philadelphie.

Des fraudes considérables ont été découvertes par le général Dix dans l'organisation du 3e régiment de cavalerie du New Jersey, et le major Van Foster, ci-devant associé de Blenker, et trois capitaines ont été honteusement renvoyés du service pour avoir participé à ces fraudes. La plupart des recrues qui on ont été victimes ont déserté avant que le régiment fut arrivé à Annapolis.

Le comité judiciaire de la Chambre est prêt à rapporter le bill du Sénat, qui abolit l'esclavage par un amendement constitutionnel. Le comité s'efforcera de faire voter la Chambre aussitôt que possible, mais il est très douteux qu'on obtienne en faveur de l'amendement les deux tiers nécessaires.

Les républicains ont eu ici la semaine passée, un mass-meeting où ils se sont divisés sur la question des instructions à donner aux délégués de la Convention de Baltimore. En conséquence, deux assemblées ont eu lieu ce soir. L'une a donné à ses deux délégués le mandat de voter pour la nomination de Lincoln, l'autre n'a pas imposé de mandat. Il s'est passé dans ces deux *meetings* des scenes tres excitantes.

LA MANIERE D'AGIR DES COPPERHEADS, DE L'ILLINOIS.

Le juge Daniel R. Smith, du comté de Marion Indiana, un des commissaires de la taxe directe pour la Caroline du Sud, avait récemment amené de Port Royal, un nègre domestique, de ceux qui avaient été affranchis des premiers et qui demeuraient à Sea Islands. Cette action semble avoir excité la colère de ses voisins, que le *Times* de New York range dans le parti des copperheads, et ces voisins lui ont envoyé la communication suivante qui, d'après le même journal, respire l'esprit de populace séditieux signalé déjà dans les événements de juillet dernier.

Marion County, Ind., 5 avril 1864.

M. Daniel Smith — Nous, soussignés, ayant appris que vous aviez à votre service ou restant chez vous l' "infâme nègre contrebande" et croyant que cela est incompatible avec les intérêts sociaux de cette communauté, nous vous prions instamment et respectueusement de congédier ce nègre, ou nous regarderons comme un devoir, bien que pénible, de vous épargner cet embarras en agissant pour vous.

Nous vous donnerons jusqu'à samedi soir, à six heures, pour faire sortir ce nègre des limites de ce comté, et si cela n'est pas fait alors, nous nous chargerons nous-mêmes de cette opération.

Nous sommes, Monsieur, vos obéissants serviteurs.

Samuel Winpermy, John Negley, W. W. Thomas, James Clark, J. J. Benser, J. G. Yancey.

LE GOUVERNEUR SEYMOUR, L'or et les Banques Nationales.

On écrit d'Albany, New York, le 22 avril 1864 :

Le gouverneur a envoyé aujourd'hui aux deux Chambres un message qui proteste contre la politique adoptée par la résolution suivant laquelle l'intérêt de la dette de l'Etat sera payable en monnaie courante, et il fonde sa protestation sur la dépréciation qui en résulterait [illegible] fonds de l'Etat et sur le discrédit [illegible] nécessairement frappé. [illegible] dont il sera [illegible] des deux Chambres [illegible] recommande que [illegible] soumis à la délibération de l'Etat [illegible] l'intérêt de la dette [illegible] payée en or.

Le vote qui rejetait le bill du Sénat autorisant les banques de l'Etat à s'organiser sous la loi de banque des Etats Unis a été reconsidéré ce matin et le bill de l'assemblée a été accepté comme substitut, et adopté après une troisième lecture. La législature n'a plus rien à faire avec ce bill qui est maintenant envoyé au gouverneur pour qu'il l'approuve et le signe. Mais l'impression générale est que le gouverneur prendra son temps et que lorsque les législateurs s'en iront il opposera dans un message de veto tout le système du parti républicain, ayant pour but une exemption de taxe en faveur des biens des institutions financières, aux dépens des fermiers et des propriétaires fonciers qui auront à supporter à eux seuls tout le fardeau de la taxe.

LA POLITIQUE ET LA GUERRE

Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis*:

Rien ne transpire des projets du général Grant, qui est reparti hier de Washington pour son quartier général. Bien qu'il lui arrive des recrues de New York et de Philadelphie, il ne s'estime *pas assez* fort, dit-on, et le bruit courait hier dans la capitale qu'à son instigation M. Lincoln allait faire un nouvel appel de troupes.

Cependant, d'après le *World*, il n'entre pas dans les vues du président qu'une grande bataille soit livrée immédiatement en Virginie. M. Lincoln désirerait le *statu quo* jusqu'après la réunion de la convention républicaine de Baltimore.

" S'il y a une grande bataille en Virginie avant la réunion de cette assemblée, dit le *World*, M. Lincoln ne pourra pas être nommé. Si le général Grant est heureux, il sera porté à la présidence par le flot irrésistible de l'enthousiasme populaire. La convention, pour prévenir les autres partis, nommera Grant. Si le dernier échoue dans l'Etat-Mère, ses chances et celles de M. Lincoln seront ensevelies dans une ruine commune."

Peut être bien les auteurs des expéditions de la Floride et de la Louisiane s'efforceront ils de retarder le général Grant, mais celui-ci, par sa position et son prestige, doit avoir assez d'influence à Washington pour déjouer les menées des politiciens qui entourent M. Lincoln.

Dépêche de M. Drouyn de Lhuys sur les affaires danoises.

Voici, d'après la *Gazette nationale* de Berlin, le texte de la dépêche de M. Drouyn de Lhuys au prince de la Tour d'Auvergne, ambassadeur de France à Londres :

Paris, 20 mars.

"Prince,

"Le gouvernement britannique fait en ce moment de nouvelles démarches pour provoquer la réunion d'une conférence, et les parties belligérantes ne paraissent pas aussi opposées qu'elles l'étaient précédemment à l'ouverture des négociations. Vous savez que nous n'avons point d'objections à émettre, si les négociations sont acceptées par toutes les autres cours, et je vous ai fait connaître à ce sujet, les intentions du gouvernement de l'empereur par ma dépêche du 14 de ce mois.

"Mais avant de prendre place dans la conférence je désire que vous fassiez part au cabinet de Londres des idées et des sentiments que nous y apportons. Cette communication toute amicale expliquera peut être mieux que nous n'avons pu l'occasion de le faire jusqu'ici, la ligne de conduite suivie par le gouvernement impérial dans le différend dano allemand. Elle contribuera aussi, je l'espère, à faire cesser des suppositions d'arrière pensée qu'on nous a si gratuitement prêtées.

"En nous associant à cette tentative de pacification, nous nous trouverons en présence de deux grands intérêts. D'un côté, nous avons à tenir compte des stipulations arrêtées dans des vues d'équilibre européen, et revêtues de la signature de la France ; de l'autre, il est impossible de méconnaître les sentiments de répulsion qui s'élèvent contre l'œuvre des plénipotentiaires de 1852.

"Nous sommes loin de contester la sagesse de la combinaison que le traité de Londres a eu pour objet de placer sous la sauvegarde du droit public de l'Europe ; et si, faisant abstraction de l'opposition de l'Allemagne et des manifestations des duchés, nous étions libres d'obéir à la seule inspiration de nos sympathies traditionnelles pour le Danemark tous nos efforts seraient consacrés à maintenir cette transaction. Mais il ne nous est pas permis de méconnaître les obstacles qui s'opposent à l'exécution pure et simple du traité de 1852.

"Si pour quelques puissances le traité de Londres a une existence séparée et une autorité qui lui est propre, indépendamment des engagements conclus à la même époque entre l'Allemagne et le Danemark ; pour d'autres, au contraire, il est subordonné à ces mêmes engagements, dont on ne saurait le séparer. Parmi les Etats allemands, les uns ont refusé leur adhésion ou ne l'ont accordée que sous forme restrictive ; les autres, après y avoir adhéré naguère, s'en déclarent affranchis maintenant. Enfin, la Confédération germanique semble contester la valeur d'un acte auquel elle n'a pas concouru.

"En présence de cette diversité d'appréciation qui fera naître d'insurmontables difficultés, il me paraît indispensable d'examiner les intérêts impliqués dans la guerre actuelle, sans se préoccuper exclusivement de la lettre du traité.

"La cause comme le caractère distinctif de la lutte est évidemment la rivalité des populations qui composent la monarchie danoise. Il existe chez chacune d'elles un sentiment national dont la force ne saurait être mise en doute. Quoi donc de plus naturel, à défaut d'une règle unanimement acceptée que de prendre pour base le vœu des populations ?

" Ce moyen, conforme aux intérêts des deux parties, nous paraît le plus propre à amener un arrangement équitable et offrant des garanties de stabilité. En demandant l'application d'un principe fondamental de notre droit public, en réclamant pour le Danemark, comme pour l'Allemagne, le bénéfice de ce principe, nous croyons proposer la solution la plus juste et la plus facile de la question qui excite dans toute l'Europe une si vive inquiétude.

" Agréez, etc.

"DROUYN DE LHUYS.

Depuis la dépêche qu'on vient de lire, une deuxième dépêche a été adressée par M. Drouyn de Lhuys à M. le prince de la Tour d'Auvergne, afin de lui faire connaître d'une façon plus précise la manière de voir du gouvernement français en vue de la conférence qui doit s'ouvrir.

La *Patrie* croit savoir que, dans ce document, le ministre des affaires étrangères exprime d'une façon très nette l'intention du gouvernement français de défendre les bases des traités dont il a été partie contractante, il indique bien que c'est dans le cas, mais dans le cas seulement où il deviendrait impossible de s'entendre sur les dites bases qu'il proposerait de laisser le peuple du Sleswig et du Holstein maître de ses destinées. "D'après nos renseignements, ajoute la *Patrie*, M. Drouyn de Lhuys entrerait même dans quelques détails sur les garanties dont le suffrage devrait être entouré, il regarderait comme indispensable l'évacuation réciproque et préalable des territoires en litige, par les armées et les fonctionnaires des belligérants."

FRANCE.

Paris, 4 avril.

On fait les plus grands efforts pour que la conférence se réunisse le 12 avril ; mais je doute fort que les plénipotentiaires puissent être nommés et convoqués officiellement d'ici là ; bien des obstacles restent encore à vaincre. Le Danemark ne veut laisser négocier que sur les bases de 1851-1852. L'Autriche ne se résignera qu'avec la plus grande peine à poser un précédent en faveur des nationalités, en laissant consulter les populations des duchés ; la Prusse ne voudra pas se laisser arrêter dans l'attaque des positions danoises, attaque dont la réussite importe au plus haut degré à son honneur militaire. Cependant, tout en ajoutant que l'assentiment du gouvernement français à la conférence est loin d'être de l'enthousiasme, je ne prendrai pas sur moi d'émettre d'opinions positives sur un fait au sujet duquel la vérité définitive ne peut tarder à être connue, ne fût-ce que par les déclarations qui vont être provoquées au sein du Parlement anglais.

On annonce qu'un membre influent de la Chambre des Communes, M. Osborn, doit déposer, à l'ouverture des séances, une motion ayant pour but de demander que le gouvernement britannique se prononce pour la solution résultant du vote des populations par le suffrage universel. Sous ce rapport, la motion du député britannique sera plus explicite que la dépêche de M. Drouyn de Lhuys, qui ne se prononce, je crois, que subsidiairement en faveur de l'arbitrage des populations et qui ne fait mention, en aucune façon, du mode de votation. On peut se rappeler du reste que ce n'est point dans cette forme que les populations du Mexique ont été consultées.

Le ministère anglais est sérieusement en danger ; toutefois, le télégramme annonçant l'arrivée possible de lord Clarendon aux affaires a paru une batterie assez maladroitement démasquée, et, en résumé, on ne regarde nullement la chute du cabinet comme inévitable. M. Stansfeld est venu récemment à Paris, et l'on dit que le but de son voyage aurait été de se mettre en possession de documents qui l'aident à se défendre contre les nouvelles accusations dont il va être l'objet.

On assure que le retour à Saint Pétersbourg de M. le duc de Montebello (en ce moment, je crois, en Italie) serait ajourné. Cet ajournement serait attribué à la fâcheuse impression produite sur le gouvernement de l'Empereur par la solennité donnée dans toute la Russie à la célébration du 50e anniversaire de l'entrée des Russes à Paris. Il m'est affirmé qu'en effet Napoléon III aurait été personnellement assez froissé de l'importance donnée à ces démonstrations, il n'est pas impossible dès lors que M. Drouyn de Lhuys n'en ait dit quelques mots à M. de Budberg, mais il n'y a pas à douter que des explications venues de Saint Pétersbourg n'aient atténué ces impressions, et il n'y a pas à supposer que l'incident puisse altérer les rapports des deux gouvernements, encore moins motiver une suspension plus ou moins déguisée des relations diplomatiques.

Les rapports du gouvernement français avec le cabinet dirigé par lord Palmerston sont toujours des plus froids.

Le total des crédits [illegible] au Corps Législatif supplémentaires demandés d'après le [illegible] s'élève à 150 millions. Les [illegible] document qui vient d'être distribué. [illegible] nécessités de l'expédition du Mexique ont beaucoup contribué à l'élévation de ce chiffre. On assure que le rapport sur le budget, qui doit être déposé lundi, aura également une teinte des plus pacifiques, et que ce n'est là que le reflet des idées exprimées au sein de la commission par les commissaires du gouvernement.

Les commentaires n'ont pas manqué, vous le savez, au voyage du prince Napoléon. On a, du reste, maintenu énergiquement que le but de l'excursion du prince se bornait à l'acquisition de bestiaux en Hollande. Il est réel que le prince est accompagné par M. Bella, directeur de l'institut de Grignon. Je n'affirmerai cependant pas que le déplacement du cousin de l'Empereur n'ait pas eu d'autre portée ; mais il commence à devenir très douteux dans tous les cas que le prince aille jusqu'en Suède.

On donnait comme positif aujourd'hui que M. Pinard, directeur du Comptoir d'escompte et participant également à la nouvelle institution de crédit fondée par MM. Talabot, Schneider et Cie, se chargerait de l'émission en France de l'emprunt mexicain.

Je regarde le départ de l'archiduc Maximilien comme beaucoup plus positif que la réunion de la conférence ; cependant, la mort de la princesse Hildegarde va retarder nécessairement l'embarquement du nouvel Empereur. De plus, on prétend toujours qu'il doit se rendre à Rome avant d'aller prendre possession de son trône ; reste à savoir s'il pourrait être reçu par le Saint Père, bien que l'on ait signalé une légère amélioration dans l'état du vénérable malade ; il est positif que Sa Sainteté n'a pu donner la grande bénédiction pascale du haut du balcon du Vatican et qu'il n'a béni les fidèles que de l'intérieur de l'église. On ajoute qu'il a perdu connaissance après la cérémonie. Toutes les instructions sont déjà données à M. de Sartiges à Rome, afin que la France ne soit pas prise au dépourvu, par la fatale nouvelle, dans le rôle qu'elle croit de voir tenir pendant l'interrègne papal.

Le roi et la reine de Portugal sont attendus à Turin. La réouverture du Parlement aura lieu le 18 ; on s'attend à beaucoup d'interpellations notamment sur la perte de bâtiment *Il Re Galantuomo* ; on veut demander compte au gouvernement italien de l'état où se trouvait le navire lorsqu'il a entrepris la traversée, ayant à son bord 500 hommes d'équipage.

Il y a toujours une concentration de troupes russes de plus en plus considérable sur les frontières de la Hongrie et sur celles des Principautés danubiennes. Les arrestations, les saisies d'armes se multiplient en Vénétie et en Transylvanie, etc. Il peut y avoir là un contre-coup de l'émotion produite dans la démocratie européenne par le voyage de Garibaldi à Londres.

TRANSFERT DE MAGASIN

L. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a déjà son stock et possède des articles supérieurs à ceux d'aucun autre magasin de la ville. Il reçoit par tous les steamers un assortiment choisi de

DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX,

qu'il vend en gros ou en détail.

M. LEVY annonce particulièrement qu'il paie le prix les plus élevés pour les diamants et le vieil or et argent.

Il répare également avec soin les MONTRES ET BIJOUX, et n'emploie que de très bons ouvriers.

12avril—1m

NOUVEAUTES DE PARIS.

GUESLE & GOURSAUD ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont reçu de leur maison de Paris, par les steamers Etna et Chine, un assortiment varié des articles suivants, qu'ils vendront au plus bas prix du marché—

Un grand choix de CORSETS, OMBRELLES et EN TOUT-CAS;

GANTS soie, fil de Perse et filet;

Un riche choix de PEIGNES écaille incrustés et autres.

Aussi un bon assortiment de PEIGNES en ivoire;

CRAVATTES pour dames, haute nouveauté, JARRETIERES, CEINTURES;

BOUCLES et AGRAFFES, véritables BRETELLES C Guyot;

PARFUMERIE, BROSSES à tête, à poudre et à peignes;

Un magnifique assortiment de COTON à broder et à crochet;

BOUTONS, garnitures et autres articles trop nombreux à être énumérés.

Ils rappellent aussi à leur nombreuse clientèle qu'ils continueront, comme par le passé, à conserver l'EMPORIUM de LAINE ZEPHIR.

22 avril—1m GUESLE & GOURSAUD, No 182, Bâtisses Touro, rue du Canal.

Avis aux Dames.

NOUS venons de recevoir par le steamer Chine, d'une fabrique de Paris, une consignation de châles en chenille et schâles soie, brodés et garnis de franges, qui seront vendus à des prix très modérés. Les dames feraient bien de venir les voir car ils sont pour être vendus sans retard.

Les marchands de la ville et de la campagne y trouveront un grand avantage.

22 avril—1m GUESLE & GOURSAUD, No 182, Bâtisses Touro, rue du Canal.

PREVENTION ET guérison des **MALADIES DE POITRINE** TRAITEMENT SPECIFIQUE PAR LES **HYPOPHOSPHITES DU Dr CHURCHILL.**

SIROP D'HYPOPHOSPHITE de soude. SIROP D'HYPOPHOSPHITE de chaux

PILULES D'HYPOPHOSPHITE de manganèse. PILULES D'HYPOPHOSPHITE de quinine.

Ces préparations sont les *seules reconnues et recommandées* par le Dr CHURCHILL (*Medical circular*, 9 avril 1862).—Prix : 4 fr. le flacon, avec instruction.

12, rue Castiglione, à Paris.— SWANN, Pharmacien, — 12, rue Castiglione, à Paris.

Les Sirops se vendent en flacons carrés avec le nom du docteur CHURCHILL dans le verre. Les Pilules également en flacons carrés.—AVIS. Les *seuls véritables* Hypophosphites du Dr Churchill sont ceux qui portent sur l'étiquette et sur la bande rouge qui recouvre le bouchon la signature H. H. SWANN.—Dépôt à la *Nouvelle-Orléans* chez M. LOUIS CASTEL, *Pharmacien*.

BOLS D'ARMENIE DU Dr CH. ALBERT — TRENTE ANS DE SUCCES prouvent la supériorité des **BOLS D'ARMENIE** DU *Dr Ch. ALBERT*, pour la guérison prompte et radicale des ECOULEMENTS anciens ou récents, FLEURS BLANCHES.—Dépôt à PARIS, rue Montorgueil, No 19 — A la *Nouvelle-Orléans* chez LOUIS CASTEL Pharmacien.

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de **M. DEHAUT**, **pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes**, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire — Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.— Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parceque, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc, etc*, parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement*) Boîtes de 2 fr 50 c et de 5 fr à Paris, chez M DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St-Denis, No 147.

Dépôts à New-York, chez MM. FOUGERA, frères, pharmaciens, No 30, North William street, et chez M. LEROY, pharmacien, No 771, Broadway, au coin de la 9me rue.

Avis à MM. les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

DES DEPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI-GROS, chez M. Louis CASTEL, pharmacien, encoignure Sainte-Anne et Royale, et chez Ed. GUILLOT, droguiste, 120, rue Royale.

☞ *Au détail*, dans les principales pharmacies de la NOUVELLE ORLEANS.

POUR NEW YORK, via la Havane Départ, 10 Mai, à 8 heures A. M.

POUR NEW YORK et la HAVANE —Le magnifique steamer neuf et bon marcheur, HAVANA, Greene, commandant partira ainsi qu'il est dit plus haut, de son wharf, au pied de la rue St Joseph, 1er district.

Pour fret ou passage [aménagements magnifiques] s'adresser aux agents.

AVENDANO FRERES, rue de la Commune No. 116.

7avril—

Pour New York, directement.

Départ, MERCREDI 4 mai, à huit heures du matin.

Le magnifique steamer CREOLE bien connu et bon marcheur, commandant John Thompson, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats Unis. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à WARNEKEN & Co., rue de l'Union No 41.

28avril

Paquebot régulier de Bayou Sara et de la Lafourche.

Le paquebot favori EMPIRE, capitaine L. Bouchereau, J. C. Libano commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Bayou Sara et tous les ports intermédiaires tous les MERCREDIS, à 9 heures du matin, et partira de Mercredi, 4 mai.

Retour—Il partira de Bayou Goula tous les JEUDIS, à 6 heures du matin, et de Baton Rouge à 10 heures du matin.

Il partira de la Nouvelle Orléans pour Thibodauxville tous les SAMEDIS, à 9 heures du matin.

RETOURS— Il partira de Thibodauxville tous les DIMANCHES, à 11 heures du matin, et Donaldsonville tous les LUNDIS, à 6 heures du matin.

IL DESCENDRA LE FLEUVE LE JOUR, A CHAQUE VOYAGE.

Pour fret ou passage, (magnifiques emménagements) s'adresser à bord ou à Wm. J. REID, rue des Magasins, No 33.

1 mai—

Départ tous les LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures de soir.

Paquebot régulier du Bayou Sara—Pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires— Le bateau à vapeur CITY BELLE, capitaine I. S. Talley, partira de la Nouvelle Orléans ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. BRITTON, agent, Rue Front No 2.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de permis et de passeports des autorités avant de venir ou d'envoyer des marchandises à bord.

Le CITY BELLE ira les JEUDIS, jusqu'à Morganza.

Paquebot régulier du MARDI, de la malle des Etats-Unis.

Pour VICKSBURG, NATCHEZ, BAYOU SARA, BATON ROUGE et tous les ports intermédiaires — Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine Harry McDougal, partira régulièrement de la Nouvelle-Orléans, pour les susdits ports, tous les MARDIS, à 5 heures du soir, du pied de la rue du Canal.

Les propriétaires du GREY EAGLE ne négligeront rien de ce qui pourra favoriser les intérêts de leur clientèle, tant à l'égard des marchandises, et si elles ont le permis et le passeports les y autorisent.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. G. BETTERTON, Rue Tchoupitoulas, No 15. JOHN L. TITUS.

26avril. Encoignure Bienville et Vieille Levée.

Voyages réguliers deux fois par semaine.

Pour Bâton Rouge, Brulé Landing, Manchac, Plaquemine Bayou Goula, Donaldsonville, Donaldsonville et tous les autres débarcadères le long de la côte. Le fin marcheur BLACK HAWK, capitaine [illegible], B. M. McMahon, commis, quittera la Nouvelle Orléans MARDI et SAMEDI à 5 heure P. M. et son retour quittera Bâton Rouge, LUNDI et JEUDI, à 7 heures A. M. On se charge des affaires le long de la côte, pourvu que les passe-ports et les permis le permettent. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. G. BETTERTON, 15 rue Tchoupitoulas, ou à JOHN L. TITUS, rues Vieille-Levée et Bienville.

29avril.

Pour le Bayou Lafourche.

Jours de départs, les MARDIS et les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi.

Paquebot pour le Bayou Lafourche—Deux fois par semaine—Le beau bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine A. B. Sharp, B. Fouquier, commis, part de la Nouvelle Orléans pour Thibodauxville, Donaldsonville et tous les points intermédiaires sur le Bayou Lafourche, la Côte les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures de l'après midi.

Les passagers et les expéditeurs sont priés de se pourvoir de passeports et de permis des autorités.

Le capitaine M Gwartney sera au débarcadère, au pied de la rue Bienville, pour recevoir le fret pendant l'absence du bateau.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, Enc. Vieille Levée et Bienville, au premier.

23 avril—30f

POUR LE HAVRE. Faisant suite au Guantanamo.

Le magnifique trois-mâts ASIE MINEURE, capitaine A. Mathieu, effectuant son premier voyage.

Pour fret et passagers, s'adresser au capitaine à son bord, wharf No. 28, second district, ou aux consignataires, EUG. ROCHEREAU & Co., 16 et 18, rue St-Louis.

26avril—1M.

POUR MATAMOROS

Partant pour Matamoros, MERCREDI prochain, 4 mai, le trois mâts espagnol CONCEPTION (s) 1818—Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, poteau 24, 2me District.

2avril—4f

POUR VERA CRUZ.

La goëlette fine voilière OTHELLO, capitaine Ramon, ayant une partie de son fret engagée, partira sous peu de jours pour ledit port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à B. FERNANDEZ & Co., 165, Vieille Levée.

22 avril—

POUR MATAMOROS.

Le brick clipper anglais HOPE, 1re classe capitaine J. W. Simpson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour passage (excellents emménagements, chambres et entrepont) s'adresser à COUTURIE FRERES, Rue de la Vieille Levée, No 42.

11avril

C. JAUBERT & CO., 41..........Rue de Chartres..........41

Marchandises sèches en gros.

EN déballage et en vente un bel assortiment et joli choix de marchandises de saison reçues par les derniers arrivages, convenables pour le marché de la ville et de la campagne, telles que :

Cotons,	Mousseline suisse,
Cotonnades,	Etoffes à robes,
Indiennes,	Bonneterie fil et coton,
Coutils,	Serviettes,
Toiles,	Bas et chaussettes,
Bries à moustiquaire,	Mouchoirs fil et coton,
Bobinets à moustiquaire,	Rubans,
Mousseline à moustiquaire,	Corsets français
Ombrelles en soie,	Soieries noires,
Broderies,	Châles dentelle,
Mitaines filet,	Cravattes soie, etc.

Le tout pour être vendu au prix d'encan.

P. S.—Les marchands trouveront avantage à s'assurer de nos prix avant d'acheter ailleurs.

27avril—1m C. JAUBERT & CO. 41, rue de Chartres

Chapeaux ! Chapeaux ! 25, Rue des Magasins, 25.

LE soussigné offre à vendre aux citoyens de la Nouvelle Orléans un très bon choix de chapeaux français et américains, par colis ou par douzaine.

Il reçoit, par chaque steamer, un choix de chapeaux de nouveaux genres.

☞ Manufacture à Brooklyn, New York.

14 nov—6m E. S. BENEDICT

VINS VINS

EN débarquement du navire ASIE MINEURE, de Bordeaux,

60 barriques vin rouge, côte de Bourg,
300 caisses de 12 bouteilles, vin St-Laurent,
100 " " " Lamarque,
100 " " " Centenac,

A vendre par B. BORDELOIS, 41, rue Vieille-Levée.

27avril—1M.

A VENDRE—Un CHEVAL et une VOITURE neuve, du Docteur. S'adresser rue du Camp, No 176.

Fourneau Charter Oak de Cuisine.

Plus de 9000 de ces fourneaux sont employés journellement à la Nlle Orléans. Ils ont tous été pleinement garantis et nous offrons partout comme preuve de leur utilité.

Le fourneau connu sous le nom de CHARTER OAK EXTENSION TOP (dessus allongé) avec le BOUILLOIRE RESERVOIR D'EAU CHAUDE, fournit de l'eau chaude, sans nouvelle consommation de combustibles—à toutes les heures du jour et plusieurs heures après que le feu est éteint.

Le HOT CLOSET, compartiment dans lequel les viandes et les pâtisseries conservent leur chaleur pendant des heures lorsqu'il y a retard dans les repas et qui met le cuisinier à même de placer sur la table la plus grande variété de plats chauds.

Le GRIL REFLECTEUR qui appartient au fourneau Chater Oak et n'est employé sur aucun autre fourneau, est incontestablement ce qu'il y a de mieux pour griller la viande et la volaille. Grâce à ce perfectionnement, la mauvaise odeur qui s'exhale des viandes pendant la cuisson s'échappe par le tuyau et le jus est conservé.

Le fourneau Charter Oak

cuit au tiers de substances de plus en un temps donné et consomme moins de combustible qu'aucun des fourneaux dont on se sert actuellement. On ne peut les acheter qu'aux magasins ci-dessous indiqués—

RICE BROS & CO, 93, rue du Camp, près Poydras. RICE BROS & CO, 245, rue Tchoupitoulas, près le marché Ste Marie. RICE BROS & CO, 565, rue des Magasins, près le Magazine Market.

2avril—1m.

MAIRIE DE LA Nelle ORLEANS

Hôtel de Ville, 28 avril 1864.

L'attention de toutes les personnes intéressées est appelée sur la section suivante— actes de la Législature de 1859, p 141.

Par ordre de STEPHEN HOYT, Capt. A. des E. U., faisant fonctions de Maire. D. L. GIRARD, secrétaire.

Section 7— Il est de plus ordonné, &c., qu'aucun jugement rendu par une cour quelconque de la Paroisse d'Orléans dans un procès quelconque institué par la corporation de la ville pour la perception de taxes, licences, amendes, ou faite ne sera considéré comme satisfait et satisfaction n'en sera pas enregistrée par la cour, à moins de la production, savoir, d'un reçu du Trésorier de la ville, lui même. Et aucun juge, shérif, constable, greffier avocat de la ville ou avoué n'aura à dorénavant autorité à percevoir le montant d'un jugement de ce genre ou de jugements obtenus dans leurement, sous peine d'amende et d'emprisonnement.

28 avril

Premier District de Dessèchement

Bureau de la Commission du Premier District de Dessèchement.

Rue Carondelet No 84 — 21 mars 1864.

Tous les propriétaires de terres et de terrains situés dans les limites du Premier District de Dessèchement, lequel est borné par le fleuve Mississippi en face, la rue Jolie et le Nouveau Canal au dessus, le Lac Pontchartrain dans le fond, le Bayou St. Jean, le Canal Carondelet et la rue St Pierre au dessous—sont avertis de payer immédiatement.

Par ordre du Board, G. INGRAM, Président.

27avril—1mois

Avis aux Contribuables de la ville.

LE Trésorier de la ville donne avis que les taxes pour 1864, sur les propriétés foncières, les meubles, &c sont dues et doivent être payées à son bureau, à l'Hôtel de ville.

Les taxes pour l'année 1861, lesquelles n'ont pas encore été payées ni également entre ces ans, porteront 10 pour cent d'intérêt à partir du premier lundi de juillet.

JOHN S. WALTON, Trésorier de la ville.

24 avril—30f

DANIEL GORREN, 37........Rue des Magasins..........37

Magasin occupé autrefois par C. Yale Jr.

ARTICLES DE MODE.

Vente en Gros.

Il vient de recevoir et ouvre en ce moment un des plus riches stocks de RUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE et ARTICLES EN PAILLE, pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

Egalement—un assortiment complet de ARTICLES EN TULLE, GARNITURES, DENTELLES, &c &c.

L'attention des modistes et des marchands en général est appelée sur ce magnifique stock de MARCHANDISES FRAICHES, Pour le COMMERCE DU PRINTEMPS.

Chaque steamer apportera à la maison un choix des dernières importations des susdits articles.

29 fev DANIEL GORREN

BOTTES ET SOULIERS. 3,000 paires Russett et Brodequins noirs pour habitations

A. TIRRELL & CO.

—SUCCESSEURS DE TIRRELL & BATES— FABRICANTS et marchands en gros, de BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS, No 9 rue des Magasins, entre Commune et Canal.

Notre assortiment est maintenant au grand complet. Les chaussures fabriquées et confectionnées le plus grand à de convenant tous les genres propres au commerce de la ville et de la campagne. Nous vendrons aux PRIX LES PLUS BAS pour du comptant et nous invitons le public à venir examiner notre stock.

7avril—6m, sfps mar, jeu, ven, dim.

Aux Planteurs et Manufacturiers DE COTONNADES.

4000 Bt. chaîne blanche du No 5 à 12, 200 lb. fil rouge teint à l'huile. —Numéros assortis—

250 lb Indigo Guatemala, 10 ballots de Manille, 100 barils Cooperage, 40 doux cardes pour coton, de qualité et grandeur extra à l'usage des familles.

A vendre en lots ou en gros des acheteurs par CUSACHS & OGDEN, encoig Royale et St Philippe.

29avril—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle Orléans.

Bureau au coin des rues Canal et St Charles.

LA Compagnie assure contre les dangers de la mer et des rivières, contre les pertes et les dommages occasionnés par les incendies, aux plus bas taux possibles de prime.

A. CHIAPELLA, Président. J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

JOHN J. ADAMS, de la maison Adams & Co.
J. GOLDSTEIN, de la maison G. Taleano, Dessommes & Co.
A. CHIAPELLA.
R. W. OGDEN, de la maison Cusachs & Ogden.
F. DURRIVE, de la maison E. Durrive & Co.
JOS. DEYNOOT.
J. J. FERNANDEZ, de la maison B. Fernandez & Co.
A. COUTIN.
J. H. EIMER, de la maison J. H. Eimer & Co.
F. CAZENAVE.
E. F. GENERES, de la maison Abat & Generes.
P. LOBIT, de la maison Lobit et Charpentier.
C. KOHN.
A. BROUSSEAU, de la maison Brousseau & Co.
J. A. SEIGNOURET.

1e fev

En débarquement des steamers Yazoo et Guinness.

QUININE.

500 caisses du célèbre Amer "Plantation" de Drake, S. T. 1860 X.
25 firquins beurre Goshen jaune de choix,
25 paniers champagne Charles Heidsieck, grands et demi bouteilles,
100 rames papier d'imprimerie,
50 sacs café Rio, de choix,
10 caisses tabac Yellow Bank, F. Godwin & Bro.,
250 douzaines célèbre Amer de Hostetter.
—En débarquement du bateau à vapeur Luminary—
50 tierçons saindoux Kettle Rendered.

A vendre par E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas Nos 73 et 75.

21 mars—

EN débarquement du navire Turenne, venant de Bordeaux, et à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, Nos 16 et 18 rue St. Louis—

50 barriques vin rouge, 1res côtes de Bamblanes,
50 caisses moutarde, Jean Romain,
50 paniers champagne, E Perot & Co, grandes bout.
5 do do do pet tes bouteilles
8 do do S & B. Fabrier, grandes bout.
5 do do do petites bouteilles
60 caisses de 12 flacons fruits à l'eau de vie,
10 do 24½ do do
10 do coo de réglisse

1avril

Entrepot de Tapis, No. 19....Rue de Chartres.....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—

MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et ingrain,
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c.,
TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités.
Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes baguettes d'escalier, abat-jour, corniches et bandes que nous offrons à des prix modérés pour du comptant.

17 avril A. BROUSSEAU & Co

Prets sur gages.

LE soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie, lorgnettes, instruments de musique, pianos, meubles fins, colorías, velours, et tous autres articles de valeur portative, au Bureau de Prêt de la Louisiane, 66, St-Charles. Entrée privée, 104, Gravier. J. HART.

N. B.—On prête à la semaine, cent piastres et plus, s'il le faut.

7janv—1an

CHAPEAUX.

CHAPEAUX DE CAMPECHE avec un assortiment de chapeaux de paille pour hommes et pour enfants, à vendre par J. DAWSON, 46, Chartres, en haut, entre Douane et Bienville.

28avril—1m

A. DREZ,

Rue du Canal, Nos 89 et 91, coin Chartres.

A REÇU, par le "Morning Star", un magnifique envoi de chapeaux de paille de Paris, pour fillettes et garçons ; chapeaux de paille fantaisie pour hommes ; chapeaux en crin, très légers pour hommes ; chapeaux feutre souples, de toutes couleurs.

'Chapeaux de soie à coiffe adhérente, faits sur commande.

31mars—1m

Mme OLYMPE

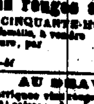

A l'honneur de prévenir sa clientèle de la ville et de la campagne, que son magasin de MODES ET NOUVEAUTES sera transféré, au mois de mai prochain, du No 37 de la rue de Chartres au No 154, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne.

12 fev—6m

CHANGEMENT DE MAGASIN.

DUNTEE & Co.,

ONT transporté leur magasin au No 45 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Douane. 16 av—1m

Vins rouges au drawback.

CENT CINQUANTE-HUIT barriques vin rouge pour familles, à vendre au débarquement du navire Asie Mineure, par JULES SLOT, 103, rue de la Commune.

28 avril—4f

AU DRAWBACK.

50 barriques vin rouge, 20 caisses do do, 100 do do blanc

A vendre par P. BAILLY BLANCHARD Je., 37 Vieille Levée.

28 avril—1M

HOTEL DE TAMPICO, TENU PAR J. P. CARRERE & CIE, Rue de Commerce No 106,

Place de la Constitution, A TAMPICO

CET établissement, situé à proximité du quartier des affaires, offre à MM. les voyageurs qui vont dans cette partie du Mexique, tout le confortable qu'ils peuvent désirer.

Table bien servie, belles chambres, bons lits, salubrité et promptitude dans le service, et ce qui plaît à tout le monde— des prix très modérés.

15avril—15f

HOTEL DE L'EUROPE, Rue Houston No 21, près Crosby, A NEW YORK.

Logements de famille ; bonne table et prix modérés.

MESDAMES [illegible] FRATS ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et clients de la Nouvelle Orléans qu'elles ont fait l'acquisition de l'Hôtel de l'Europe, à New York, et qu'elles mettront tous leurs soins à maintenir la réputation de cet établissement si avantageusement connu sous la direction de M. Binel.

1 avril—3 m

Restaurant St-Louis Tenu par HENRI BARTHE,

Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants. Salons pour noces et repas de famille.

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en y joignant la maison voisine, annonce à MM les habitants qu'il pourra loger convenablement, ceux qui lui feront l'honneur de l'encourager.

15 fev—6m

Institution Marc-Dastes, 52, rue des Dames, à Batignolles, PARIS.

CETTE institution, fondée depuis trente ans, se recommande d'elle-même par les nombreux élèves qu'elle a formés.

ETUDES UNIVERSITAIRES.—Les élèves suivent, selon la force de leurs parents, les classes du Lycée Bonaparte, où ils sont conduits, pour tous les jours, et de là sous la direction d'habiles professeurs.

Ceux qui suivent les cours du Lycée Bonaparte, sont tenus de répéter leurs leçons dans les institutions avant de s'y rendre. En outre, des répétiteurs sont donnés par le Directeur de l'institution aux élèves arriérés.

ETUDES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES.—Toutes les branches constituant une solide éducation commerciale et industrielle, y sont dirigées avec le plus grand soin.

Des cours spéciaux sont faits aux élèves qui se destinent au Baccalauréat, et aux Ecoles du Gouvernement.

L'instruction religieuse est confiée à un des vicaires de la paroisse.

Pour plus amples renseignements, et pour des prospectus, s'adresser à Mme Ma, Directrice de l'Institut St Charles, rue Bourbon No 15.

18 avril—1 mois—(5 p s m, v d m et j).

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 131 entre Dauphine et Bourgogne.

☞ Les prix varient de $4 à $6 selon le degré d'avancement des élèves.

☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hopital, No 131, entre Dauphine et Bourgogne. 1avril—1m

Institution Martin. PENSIONNAT ET EXTERNAT,

11 mars—7m. RUE DU BAYOU No 199

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

dirigé par Mme DERON,

275..........RUE DAUPHINE.........275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires.

27 sept—1an—tf

AVIS

M. V. PRIETO ayant acheté la goëlette FONTAINEBLEAU, prévient les personnes qui ont des réclamations à faire contre ladite goëlette, de s'adresser dans les trente jours de la date de la présente, au No 83 Promenade Carondelet—Carondelet Walk—vieux Basin.

16 avril—1m 8p

Houblon ! Houblon !

☞ Venant d'être reçu et à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St Philippe

14 mars—1m

FOIRE.

IL sera tenu une FOIRE au Masonic Hall, pendant la semaine qui commencera le lundi 9 mai 1864, par l'ordre indépendant des Odd Fellows, au bénéfice de la caisse générale de secours pour les veuves et les orphelins.

Comité d'arrangements.

Geo. W. Knox, H. Millspaugh, A. Walters Hunter, E. M. Rush, N. W. Wouverton, G. Nungesser, C. Arnould.

1mai—1m

C. R. BROADWELL, COURTIER DE PORC, GRAISSE &c.

17, Rue Gravier.

GRAISSE, BACON, PORC et JAMBONS, &. C achat et vente.

9avril—1m

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur des marchandises approuvées, consignées à nos amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York.

WM. J. REID, Rue des Magasins No 33.

7fev

Salon de bière et café.

LE soussigné vient d'ouvrir, dans la rue Royale, No 6, entre les rues Canal et Douane, un nouveau SALON DE BIERE ET CAFE où les amateurs trouveront constamment de la bière de St Louis, d'excellentes liqueurs et un LUNCH tous les jours.

21fev—3m CHAS C WEISS.

MAISON A VENDRE.

A vendre la maison double, avec mansardes habitables, jardin, cuisine double en brique, dans rue, &c., située rue de l'Union No 117, 3me District. S'adresser sur les lieux, ou au magasin de sellerie, No 28 rue St Charles. 30 mars—1m

A LOUER.

La MAISON A DEUX ETAGES, avec VERANDAH, sise rue Bienville, No 81, entre Royale et Bourbon. S'adresser au rez-de-chaussée. 31 mars—1m

Bois de cyprès.

100,000 Pieds BOIS DE CYPRES—planches, lambourdes et poteaux —A vendre en bon état aux plus bas prix du marché—S'adresser au No 11 rue Carondelet et au No 149 de la rue Commune.

Du St James Estate.

25avril—4f JAS GALLIER, Jr.

Mme MAHER

LA MERVEILLEUSE ASTROLOGUE, à, depuis son enfance, excité l'étonnement de tous ceux qui l'ont consultée. La lucidité avec laquelle elle décrit les caractères et prédit les évènements, lui a acquis une grande renommée. Mme Maher garantit une prompte guérison des maladies de femmes. L'exactitude avec laquelle elle révèle les mystères du Passé, du Présent et du Futur est surprenante. Elle signale les vols, les mariages, indique les moyens de se bien marier. Ceux qui se disposent à faire un voyage feront bien de la consulter avant de partir. Elle fait tout ce qui se rapporte à l'histoire de chacun. On peut la voir au No 8 rue des Remparts, coin Canal. 5avril—1m

J. TATUM, COURTIER DE MARCHANDISES,

58..........rue Gravier..........58

Entre Magasins & Camp.

MARCHANDISES SECHES, VETEMENTS, ARTICLES DE TOILETTE, Bottes, souliers, chapeaux, &c. &c.

☞ Avances d'argent et prompte disposition des consignations. 18avril—3m

E. BORDELOIS, MARCHAND COMMISSIONNAIRE, IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, &c

41..........Vieille-Levée..........41

NOUVELLE ORLEANS. 19nov—6m

ABSINTHE—ABSINTHE.

CINQUANTE caisses absinthe E. Pernod, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr., 9 rue St Louis, [illegible] rue Vieille Levée.

26 av.

VITRES—1000 caisses vitres françaises de 6 à Co, assorties, à vendre par E. J. HART, 14 mars Rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75.

LE GRAND REMEDE INDIEN.

COMPOSE DE

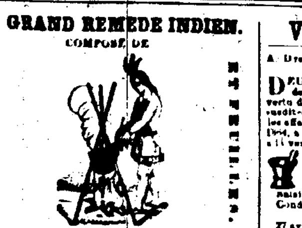

RACINES, ECORCES, ET FEUILLES.

REMEDE CHEROKEE.

Guérison infaillible pour la Spermatorée, la Faiblesse Séminale, les Emissions Nocturnes et toutes les maladies causées par les pertes, telles que Perte de la Mémoire, Lassitude Générale, Douleurs au Dos, Trouble dans la Vue, Vieillesse Prématurée, Faiblesse de Nerfs, Difficulté de Respiration, Tremblement, Insomnie, Eruptions sur la Figure, Teint Pâle, Folie, Consomption et toutes les autres Terribles affections produites par des habitudes contre nature.

Ce médicament est un simple extrait végétal ; on peut s'en servir, car il a été employé dans notre clientèle pendant plusieurs années, et sur les milliers de personnes traitées il n'a pas manqué une seule fois son effet. Sa puissance est telle à suffi pour triompher des cas les plus opiniâtres.

A ceux qui ont abusé de leur constitution au point de perdre tout espoir de soulagement dans la médecine, nous disons : *Ne Désespérez pas*, le REMEDE CHEROKEE vous rendra la santé et la vigueur, lorsque tous les charlatans auront échoué.

Pour plus de détails, procurez-vous une circulaire dans une pharmacie quelconque du pays, ou écrivez aux propriétaires, qui adresseront par la malle, franc de port, à ceux qui le désireront un traité complet sous forme de brochure.

Prix, $2 la bouteille, ou trois bouteilles pour $5, expédiés par express dans toutes les parties du monde.

Vendu par tous les pharmaciens notables.

Dr W. R. Merwin & Co., Uniques Propriétaires. No 59 Liberty street New York. J. W. WRIGHT & CO., No 21 rue de Chartres.

3avril—6f pe—Ma, V & D

Glad News for the Unfortunate !

THE LONG SOUGHT FOR

DISCOVERED AT LAST.

REMEDE CHEROKEE ET INJECTION CHEROKEE,

COMPOSE DE RACINES D'ECORCE ET DE FEUILLES

LE REMEDE CHEROKEE, Célèbre Remède Indien, guérit de tous les maux des organes urinaires, tels que Incontinence de l'Urine, Inflammation de la Vessie, la Pierre, la Gravelle, les Fleurs blanches, la Gonorrhée. On le recommande surtout pour les fleurs blanches lorsque tous les autres remèdes ont été employés en vain.

C'est une préparation très concentrée, la dose n'est que d'une ou de deux cuillers à café par jour.

Il est diurétique et épure le sang qu'il fait circuler dans toute sa pureté et sa force primitives et chasse ainsi les causes de la maladie.

L'INJECTION CHEROKEE est faite en forme de REMEDE CHEROKEE, il faut s'en servir avec ce dernier remède dans les cas de gonorrhée, écoulement de fleurs blanches. Ses effets sont curatifs, calmants et rafraîchissants, et elle guérit promptement les douleurs de l'enflure et des chaleurs, et donne un bien-être immédiat.

Par l'usage du REMEDE CHEROKEE et de L'INJECTION CHEROKEE, ces deux médicaments employés en même temps—toutes les matières impures disparaissent et les organes affaiblis retrouvent leur vigueur.

Pour les détails complets, procurez-vous notre brochure dans une pharmacie quelconque du pays, ou écrivez-nous et nous vous la ferons parvenir, sans frais de poste un traité complet.

Prix du REMEDE CHEROKEE $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5.

Prix de L'INJECTION CHEROKEE $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5.

Expédié par l'Express, partout, dès que le prix en est reçu.

A vendre par tous les pharmaciens DR. W. R. MERWIN & CO., SEULS PROPRIETAIRES No 59 Liberty street, New York.

A vendre, à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par T. W. WRIGHT & CO., (Successeurs de John Wright & Co.) Rue de Chartres No 21, entre les rues Canal et Douane.

avril—1 Mar V et D

Aux Planteurs et Manufacturiers DE COTONNADES.

NOUS venons de recevoir et offrons en vente en lots au gré des acheteurs—

Indigo de Guatemala, de Madras et du Bengale,
Couperose,
Cardes pour coton, de qualité et grandeur extra, à l'usage des familles,
Chaînes de coton, numéros assortis, pour la fabrication des cotonnades.

CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St Philippe.

14 mars

Henry Valeton & Co.,

27, 29 et 31, rue Bienville

ONT en magasin et offrent à vendre, aux prix les plus modérés, un assortiment complet de—

VINS ROUGES en barriques, de Bordeaux et de Marseille,
VIN BLANC en demi barriques,
VINS EN CAISSE—Chateau Haut Brion, Larose, Léoville, Margaux, Haut Sauterne, Sauterne, Haut Barsac,
VINS ROUGE ET BLANC ordinaires en caisses,
VINS DE BOURGOGNE—De Volnay, Meursault, Chablis, Montrachet, etc.,
ABSINTHES suisse et française,
KIRSCH
VERMOUTH Noilly, Prat & Co,
LIQUEURS IMPORTEES—Cassis proprement Rhum, Grande Chartreuse, Elixir de Raspail, Eau de noix, Eau verte, Ratafia de coings, Curaçao d'Amsterdam, Anisette extra fine, Curaçao, Marasquin, Eau de vie de Dantzick, Crème de Cacao à la Vanille, liqueurs assorties, Amers de Boker, Stoughton, Hostetter, Goodwin, &c.
Genièvre de Hollande, Schnapps, Vieux Rum de la Jamaïque et Santa Cruz.
VINS de Porto, Sherry Madère, Malaga.
Vieux cognacs en caisses et en futailles, de Otard Dupuy & Co, Alfred Renaud, St Croix. Vieux whisky d'Ecosse, d'Irlande, Bourbon, Monongahela, Whisky de S. M. Pike, Magnolia, Moriss, eau de vie de pommes et de pêches.
CONSERVES ALIMENTAIRES — Sardines, petits pois, pâtés truffés, capres à l'huile, champignons, sauce anchois verte, macédoines de légumes, etc.
BOUCHONS.
BOUTEILLES vides bordelaises etc., etc. 29 fev

Reçu, à New-York, par le navire Henry Frothingham, du Havre, et en débarquement du steamship Evening Star, un nouvel envoi des marchandises suivantes :

Sirop et pilules anti-goutteuses, du Dr Laville, Sirop de Raffort, iodé, de Dorvault, Sirop de Lactucarium, d'Aubergier, Sirop d'hypophosphites du Dr Churchill. POUDRES H. SMITHO-MAGNESIENNES, de Paterson.

2000 sangsues hongroises de première qualité, Sirop d'éther et autres, du Dr F. Certan, Sels antiéphéliques de Candès, à Paris. HUILE DE CADE, VRAIE. Eponges surfines et de toilette, pour chirurgiens. Eponges grossières, Pessaires en bois, &c. Dégrains de Bonjean, savons de Windsor. Vin de quinium, de Labarraque, &c. Extrait de riz de Chine et poudre de riz, de E. Coudray. Huile Philocome de la Société Hygiénique de Paris. Extraits pour le mouchoir, de Lubin et autres. Huile de foie de morue, de Hogg. Sirop minéral sulfureux, de Crosnier. Injection au matico, de Dorvault. Injection Brou. Capsules de Raquin, de Mothes, de Mathey-Caylus et du Dr Clarke, &c. &c. Eaux minérales naturelles de Pulna, de Seltz, de Vichy et de Bonne.

A vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien, 1 avril— encoignure Dauphine et Douane.

Cigares de la Havane.

☞ **75,500 CIGARES** de différentes marques et formes, y compris : Prince de Galles, La Imperial, Para Cubana, Ingenuidad, Nicotiana &c—venant d'être reçus directement de la Havane, par la goëlette Rebecca. BORNIO & FRERE.

4 mars Rue Gravier No

Cigarettes "La Honradez."

VINGT CINQ MILLE paquets, en barils, demi et quarts de barils, venant d'être reçue en magasin et à vendre par BORNIO & BROTHER, agents des fabricants

17 fev rue Gravier, No

LA GRANDE CLAIRVOYANTE Madame LA BLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 102 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue la met à même de découvrir sans jamais se tromper, le siège du mal et de prescrire le remède. La guérison est certaine, quelque opiniâtre que soit le mal. Les personnes qui habitent la campagne, en faisant connaître le jour de leur naissance, peuvent avoir leur horoscope.

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle Orléans une réputation dont elle peut être fière à juste titre. Le public et la presse ont exprimé la même opinion, tout le monde s'accorde à dire que Mme La Blanche est la seule véritable clairvoyante qui ait jamais existé. Elle donne des consultations en anglais et en français.

Prix modérés pour les dames et pour les messieurs.

La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au dessous de la rue du Canal.

LE FESTANIC DE PERSE,

qui porte toujours bonheur à la personne qui l'a, lui rend le cœur léger, la fait aimer, ramène la paix dans le ménage et ne manque jamais de rapprocher les amants.

1mai —1m—4 ps Mar. J. V. D

PLUS DE DISTANCE !

***DIVINATION ! PREDICTION* PAR MADAME ADAH,**

Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de [illegible] de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.

1nov—3 f p s [illegible] No 95 Rue St Louis

Consulat de France.

Avis mensuel—Mai 1864.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A	L
Aubert, Germain	Latimbre, Mathurin
Artona, René	Laborde, Joseph
Aymes, Adolphe Mme	Leprean, E.
B	Le Rouzic, Jean Marie
Bablin, Jules	Lacoste, Joseph, pharmac.
Berrie, Jean Baptiste	Ledoyère, Antoine
Bosch, Antoine	M
Brunier, Mme Vve	Maubet, Jean
Brice, Joseph	Martinez Mme
Brune, Gabriel et Alexandre	Muller, Elise Mme
Bayer, Frédéric	P
C	Pasch, Gustave, horloger
Cantel, Frédéric	Paret, Antoine
Cavallero, Achille	Q
D	Quéland, François
Dumas, Julien dit Blondin	R
Dardenne, Arsène	Robin, Firmin
David, Antoine	Rovil-Debit, Jean
Desbiles, Mlle	Reichard, Mathilde Mme
D'Haupeville, René Vicomte	S
F	Lenau, Victor
Frich, Adolphe	Schmidt, César, horloger
Feuillon, Adrien	Sarrazin, Gustave
Fouillis, Achille	Foiller, Grange
G	V
Girard, Auguste	Verdier, Louis
Godebeau, François	Verret, Auguste
Gondrecy, Lucien	W
Gros-Vernon, L. P.	Wilson, F. Mme
Gerard	Wolff, Gabriel

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure des rues Magasins et Natchez, est ouverte tous les jours, les dimanches exceptés, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 2mai—1m

---

VENTES JUDICIAIRES

A. Drez vs Louis Charbonnet, Joseph Liado et Gustave LeGardeur—Le même vs les mêmes.

DEUXIEME ET TROISIEME COURS de District de la Nouvelle-Orléans—Nos 12 [illegible] & 17,513—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par les susdites Cours de District de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 9 de mai 1864, à 12 heures A. M., au lieu et après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'une pharmacie, située rue de Chartres, entre les rues Ste-Anne et du Maine, dans le Deuxième District de cette ville, ainsi que tous ses meubles et ustensiles dans la maison.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

27 avril—27,2 4 & 9m.

Jules Félix Eugene Bandet vs. Charles François Porée.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 17,495—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, 25 de mai 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description.

Un terrain avec dernière cette ville dans un plan dressé par J. A. Bourgerol, alors voyer de l'ancienne Municipalité No Un, en date du [illegible] d'avril 1[illegible], déposé en [illegible] de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville, par No [illegible] et No VINGT UN [illegible] lesdits lots entre les rues Bourbon et Derbigny, Lafayette [illegible] mesure américaine, trente-un pieds de face sur la rue Derbigny, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété a appartenu au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la succession Duchamp, par acte au rapport de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 15 de mars 1842.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions — Comptant au moment de l'adjudication.

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans

21av—2 16 19 25m

J. AUGE,

No 61, Rue de Chartres, encoignure Bienville.

VIENT de recevoir par les steamers YAZOO et COLUMBIA un assortiment complet de Parfumerie provenant des meilleures fabriques de Paris.

La faveur toute spéciale que les Dames de cette ville ont accordée à cette maison depuis nombre d'années a engagé son propriétaire à redoubler de soins et d'activité pour se procurer les nouveaux produits les plus recherchés, de tous les articles destinés à la toilette afin que cette maison demeure un dépôt complet de tout ce qui est nouveau et de goût, et justifie la confiance que les Dames lui accordent.

Le propriétaire de cette maison ayant un correspondant au dehors, se propose de mettre à la disposition des Dames qui désirent préserver leur teint des effets atmosphériques, les produits les plus purs pour tout leur usage particulier, ainsi que les articles suivants

Vinaigre de toilette,
Eau de Cologne et de Paris,
Eau de violette et de Portugal,
Extraits fins, de Lubin et de Guerlain,
Eau dentifrice du docteur Pierre,
Crème de concombre, de fraises et lys, d'amandes et de Duchesse,
Lait d'Iris,
Savons fins et cosmétiques Lubin,
Crème de Turquie,
Corail à la Reine, etc., etc., etc.

—AUSSI—

Un magnifique choix de postiches pour bijouterie en cheveux. Peignes à chignon et à coque, montures et à tête orientale, lavere et buffle.

Gants de peau et mitaines en filet,
Résilles de toute genre.
Grand assortiment de postiches ou cheveux pour Dames et pour Hommes

Les crêpe de cheveux au cachet, et par abonnement. J. AUGE profite de cette occasion pour faire parvenir à la connaissance de ses clients de la ville et de la campagne qui depuis un grand nombre ont acquis sa confiance, que son établissement actuellement situé No 58 rue de Chartres, près Bienville, sera transféré au No. 61 rue de Chartres, encoignure Bienville, dans le courant du mois de juin prochain.

22 avril—2m J. AUGE.

Le Tirage de la *PENDULE MERVEILLEUSE*

Chef-d'œuvre d'art mécanique,

Aura lieu prochainement au magasin de Bijouterie de S. BIER No 20, rue du Camp.

Pour être agréable à tout le monde, le prix du billet a été fixé à $1 au lieu de $10.

Le public est invité à venir examiner la pendule.

15avril—1m

DIVERS. DIVERS

20 Barils porc mess,
[illegible] caisses sardines en 1/4 de boîtes, diverses marques,
14 sacs café de Guayaquil,
75 caisses Absynthe importée, diverses marques,
65 paniers champagne "Joseph Perrier,"
35 caisses vermouth,
45 do fruits à l'eau de vie assortis,
20 do huile d'olives en grandes bouteilles,
150 do vin de Bordeaux, Brandenburg Frères,
5 barils whisky,
10 do Miller's "Chicken Cock,"
15 bo îtes [illegible] Cognac, Pinteau, &me preuve, [illegible]
25 boucauts soude (soda ash) &c

A vendre à l'amiable par BERNARD TURPIN,

2mai—2 No. 95, rue Vieille Levée

Aux fabricants de cigares

REÇU par le navire Panama, Cinquante caisses tabac en feuilles, Connecticut et State Seed, Cape et Cape et Top.

A vendre aux plus bas prix du marché par MAYER, FRERES No. 51, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras.

Tabac à chiquer, cigares, &c.

Trois quarts de caisses, 10 s.

QUARANTE trois quarts caisses Navy d'une livre,
40 trois quarts caisses D. Huston's Virginia, livre,
do do Wm Thomas
do Virginia Gold leaf
do Lewis' Missouri
50 demi Peanut
do et quart Pennsoof,
50 trois quarts Cavendish
500 caddies May apple, tordues quart livre noir et doux.

Grand assortiment varié de CIGARES toute espèce TABAC à FUMER, pipes, tubes, tabac coupé, &c.

A vendre par MAYER, Frères No 51, rue Tchoupitoulas, entre les rues Natchez et Poydras. 16 avril—30f

Vins, vermouth, champagne, &c.

EN débarquement des navires Asie Mineure et Kalita de Bordeaux et de Marseille—

100 barriques vin rouge St Emilion,
14 do do St Julien,
12 do do Fronsac,
12 do do St. Emilion,
50 paniers champagne,
50 caisses vermouth de la Comète,
50 do vermouth, Noilly, Prat & Co,
50 do muscat.

—En Douane—

100 caisses vin rouge St Julien, Eagle,
500 do do St. Emilion, Crown,
200 do do St. Julien, Lion's Brand,
50 do vermouth, Noilly, Prat & Co

—En magasin—

50 caisses huile d'olives,
50 do prunes à l'eau de vie,
5 barriques vin blanc Pomerol et Côtes de Bourg,
500 caisses vin St Emilion et St Julien,
100 caisses vins vieux Margaux, Larose, Ht Brion,
100 do vin à l'amertume de Lyons,
50 do vinaigre de Bordeaux,
50 do vin de Bourgogne.

100 balles bouchons ordinaires et réguliers en balles et en sacs, pour dame-jeannes, bouteilles et demi bouteilles

A vendre par OSCAR BERCIER & Co.

20 avril—15f No 7, rue St Louis.

VINS.

EN débarquement du navire l'Asie Mineure, venant de Bordeaux—

60 barriques bon vin rouge ordinaire, Marque
14 do do do pour familles, J. Lavinelle
100 caisses très bon vin rouge & fils.

A vendre par F. POUJOL, No 11 rue Toulouse.

27avril—7f

Demande d'Ouvriers Bottiers.

ON demande immédiatement des ouvriers pour la botte et la bottine. Des ouvriers capables recevront les prix suivants, pour bottines cousues à simple semelle, $2 25 ; do doubles semelles, $2 50 ; do doubles semelles, $2 50, bottes en veau, simple semelles, $3 00 ; do doubles semelles, $3 50 bottes vernies, $3 50. S'adresser à F. MINARO, bottier, rue Royale, No 16, ancien édifice du Bureau de Poste. 30 avril—1m

Aux Modistes et Fleuristes.

LE soussigné reçoit par tous les steamers des envois réguliers d'articles de modes. Il a des chapeaux de paille de $6 à $40 la douzaine, des crêpes, blondes, ruches, plumes, tulles, fleurs, formes et calottes, outils et matériel pour fleuristes, mousse, papier soie, etc, etc. W. DAUPHIN, 86 Douane, en ler.

31mars—au 27 mai

☞ **REDUCTION DE PRIX** ☜

Machines à coudre de WHEELER & WILSON,

Avec les derniers perfectionnements,

A vendre par D. W. C. PECK, A l'ancien dépôt, rue du Camp, No 13, au premier.

16 avril—1m

Bouteilles vides—Bouteilles vides

Le prix le plus élevé sera payé comptant, pour les bouteilles vides suivantes

Bouteilles et demi bouteilles d'ale et de porter. Grandes et demi bouteilles de champagne.

J. A. BLAFFER, agent. Ale de Philadelphie, de Massey, Collins & Co

26avril—6m Rue Bienville, Nos 26 et 28.

MEUBLES D'OCCASION.

LE soussigné donnera un prix libéral pour DES MEUBLES, PIANOS, &c. D'OCCASION, de toutes qualités, à la pièce ou par lots. Il a toujours aussi un bon choix de

Meubles en noyer et acajou,

Aussi bons que s'ils étaient neufs et qu'il vend à un très petit bénéfice.

S F CASANAVE, 11avril—1m 138, Douane, près Dauphine.

Conservez vos Dents,

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE, 136, RUE DU CANAL, près de la rue Baronne, (ancienne maison du Dr. PORTER,)

Continue à exercer scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 16avril—1m.

EN débarquement du navire français Asie-Mineure Cap. Mathieu, venant de Bordeaux, et à vendre par Eug. Rochereau & Co., Nos 16 et 18 rue St Louis

30 barriques vin rouge, "A Bonnlot & Co."
27 do do Montferrand.
60 do do 1er Côte de Bourg,
10 caisses 100/2 boîtes Câpres à l'huile, "B. Lefranc,"
5 caisses de 12 paniers Anisette fine,
5 do 12 do do mi-fine,
5 do 12 bouteilles liqueur Martinique,
10 do 12 do liqueurs assorties, fines,
10 do 12 do do mi fines, Eug. Pelrias,
15 paniers de 12 bouteilles Champagne, Benj. et Bouzy.
30 paniers de 12 bouteilles Champagne, Crême de Bouzy. 1er mai.

A VENDRE en entrepôt—20 paniers de 12 bouteilles champagne "Duc de la Home"—20 do de 24 1/2 bouteilles do importés sur le navire français Asie Mineure, capitaine Mathieu venant de Bordeaux. S'adresser à EUGENE ROCHEREAU & CO., 1er mai Nos 16 et 18, rue St Louis

VOLE OU EGAREE.

Dans la soirée du 27 courant, au No. 414 de la rue de Chartres, 3me District, une petite jument alezan, poil foncé, étampée O P, trois jambes blanches, une tache blanche au front—Une mule alezan, d'environ 14 mains, ayant des marques de harnais sur le poitrail et le dos. La personne qui le ramènera à l'endroit ci-dessus indiqué recevra une récompense. 1mai—2 f

---

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut—Attendu que [illegible] Hélène [illegible] de cette ville, ayant [illegible] faite par J. B. Closet, curateur de la Nouvelle-Orléans, pour la Cour, la propriété ci après décrite, s'est adressée au Greffier de cette Cour à la dite vente fut enregistrée [illegible] de janvier de l'année 1864, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder" approuvé le [illegible] mars 1855.

Qu'il soit connu et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, ou [illegible] irrégularité dans la forme dans laquelle le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, [illegible] la loi, de faire valoir dans trente jours à dater de la [illegible] pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La [illegible] que [illegible] adjudicataire susdit [illegible] 1863, en vertu d'un décret de la [illegible] de cette ville [illegible] jour de [illegible] adjudicataire de la propriété [illegible].

Description de la Propriété d'après le transfert judiciaire savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne et Remparts, ayant [illegible] trente pieds de face à [illegible] sur vingt et un pieds de profondeur, entre [illegible] Bourgogne [illegible] J. B. Reinaud [illegible] du côté de la rue des Remparts [illegible] M. [illegible] avec les bâtisses et améliorations [illegible].

12 avril—12 [illegible] A. MOREL, Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE — Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans — L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut. Attendu que [illegible] Wm Wilcox [illegible] de C. Aubert [illegible] la propriété ci-après décrite [illegible] dans un décret de la Cour [illegible].

Qu'il soit connu et toutes personnes intéressées sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans qui pourraient avoir droit à la propriété [illegible] jugement de la Cour [illegible] la vente a été faite [illegible] de montrer dans trente jours à dater de [illegible] pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété [illegible] par le shérif à la [illegible] de la Cour [illegible] Dame [illegible] et rendu le [illegible].

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire savoir :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, de la Commune, St Charles et [illegible] mesure [illegible] Orléans [illegible] 1858.

Le dit terrain ayant [illegible] pieds trois pouces de face à la rue de la Commune, sur [illegible] pieds de profondeur [illegible] vingt sept pieds de [illegible] et de quatre vingt sept pieds de [illegible].

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison en briques à deux étages [illegible] portant le No 118 sur la rue de la Commune [illegible] dépendances [illegible] appartenant à N. M. Benn [illegible].

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de [illegible] au rapport de [illegible] en cette ville, en date du [illegible].

Témoin l'Hon [illegible] D [illegible] Juge de la dite Cour, ce [illegible] et de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique la [illegible].

[L. S.] E. H. LEHMANN, 12 avril—12 2 av—1er jm Dep Greffier

Succession de Etienne D. Courmes—No 20,322.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans — Attendu que Marie Louise Derbigny, veuve Courmes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Etienne D. Courmes décédé intestat. Avis est par le présent donné à [illegible] et à tous autres [illegible] que [illegible] font [illegible] leurs raisons [illegible] d'opposition [illegible] dans les dix jours [illegible] ladite pétition.

Par ordre de la Cour A. MOREL, 24 avril—3 7 mai Député Greffier

Succession de Auguste Loex—No 20,195.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans —Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que ces présentes concernent d'avoir à montrer dans les dix jours, à dater de la [illegible] pourquoi le compte présenté par l'administratrice de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués selon que ci-dessus.

Par ordre de la Cour A. MOREL, Député greffier.

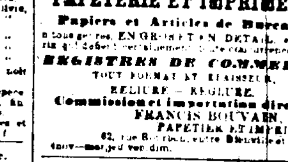

PAPETERIE ET IMPRIMERIE

Papiers et Articles de Bureaux,

à tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, et à des prix qui défient entièrement toute concurrence.

REGISTRES DE COMMERCE TOUT FORMAT ET REGLURE, RELIURE — REGLURE.

Commissions et importation directe.

FRANCIS BOUVAIN, PAPETIER ET IMPRIMEUR, 62, rue Bourbon, entre Bienville et Conti

4nov—merjed ven dim.

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement de printemps et d'été.

Pour le Lac, aller et retour, le prix sera de 25 cents.—A la station du Chemin de fer du Lac, aller et autant pour revenir.

A partir de DIMANCHE, 27 mars [illegible] partiront comme suit :

DE LA VILLE [illegible] DU LAC

[illegible]

Les passagers qui voudront s'arrêter à la station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. O. PARDELY

28 mars Surintendant.

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUN,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1863.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1863. Savoir— Sur les risques de l'incendie	$176 830 45	
Sur les risques des mers	19,425 70	
Sur les risques des rivières	3,283 86	$199,539 30
En ristournes, risques non expirés le 31 décembre 1863	$43,963 00	
En moins primes remboursées	3,320 62	47,283 [illegible]
Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1863		$152,614 47
Pertes dans la même période, savoir Sur les risques d'incendie	$44,195 55	
Sur les risques des mers	34 01 15	$78,[illegible]
A ajouter Réassurances, taxes, &c, escompte et intérêt en moins		$19,[illegible] 41 / 94,[illegible] 97
Bénéfice net pour l'année expirée le 31 décembre 1863		$54,[illegible] 50

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en bons de la ville et autres bons	$582,000
Placé en actions de banques et de la Compagnie du Gaz	$311,300
Prêts garantis par des actionnaires, scrip de compagnies d'Assurance mutuelle	135,[illegible]
Effets pour primes	19,[illegible] 56
Primes dues et en voie de perception	52,[illegible] 71
Billets reçus pas cours	50,[illegible] 72
Sommes en banque et en caisse	65,[illegible] 77
Total de l'actif	$1,194,[illegible] 64

Le tableau qui précède est une copie exacte et fidèle tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président, JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,

Paroisse d'Orléans — Ville de la N Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 14 janvier 1864, F. H. O'NEAL, Deuxième Juge de paix pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent sur les certificats de scrip, non encore payés, aux détenteurs des dits certificats ou à leurs ayant-droits, à partir de lundi, 1 février prochain.

THOMAS SLOO, Président, JAMES D. DENEGRE, Vice-Président, JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denegre, E. J. Hart,
John C. Ricks, Henry Renshaw,
J. H. Stauffer, John G. Gaines,
Sumter Turner, H. F. Baldwin,
B. Bacon, J. B. Reed
Thomas Sloo.

2février— 3d

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERNE

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F VERNE. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est âcre ou vicié. S'adresser à GAUDOZ Jne. pharmacien, enc. Orléans et Bourbon. 13fev—3m

WHISKY — Miller's, Chicken Cock Cabinet, Old Rye et Bourbon—9 [illegible] barils.
GENIEVRE — Voleta Imperial Eagle—5 pipes.
SHERRY—Topaz, Table, Vino Pasto, Amontara.
BEURRE de Goshen, sardines, 1/4 et 1/2 boîtes.
HOUBLON et drèche.
CIGARES—Graines, tabac pour capes et tripes, tabac à priser de Goodwyn 20 caisses, en débarquement et en magasin
LAIT condensé—100 douzaines.
PAPIER à imprimer—24 sur 36—32 sur 46 à vendre par E J HART & Co, 16avril rue Tchoupitoulas Nos 73 et 75